



Synthèse de l'activité de dragage/immersion

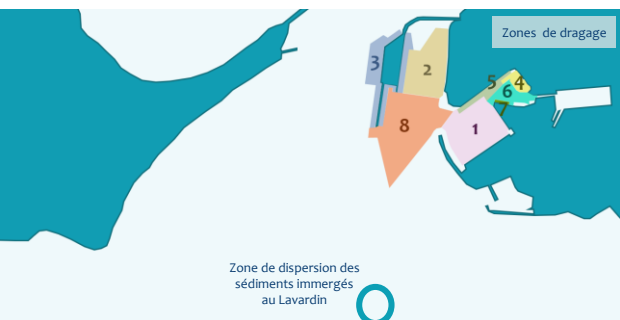
Année 2025

DESCRIPTION & OBJECTIF

Les opérations de dragage d'entretien et d'immersion des sédiments du Port sont encadrées par l'arrêté préfectoral n°23EB0705 du 21 septembre 2023. La qualité des sédiments et la maîtrise de l'activité de dragage constituent un enjeu environnemental majeur.

La zone d'immersion du Lavardin a été retenue de longue date pour ses capacités à disperser les sédiments clapés. Une étude de modélisation de la zone de dispersion des sédiments immergés au Lavardin a été menée en 2021 et sera complétée en 2026 par de nouvelles mesures. PALR réalise également des relevés bathymétriques* annuels.

**La bathymétrie est la mesure de la profondeur d'un plan d'eau par rapport à la plus forte marée basse possible (zéro hydrographique des cartes marines = basse mer d'un coefficient de 120).*



LE DRAGAGE AU PORT EN QUELQUES MOTS

Les dragages sont assurés par la drague aspiratrice en marche « Cap d'Aunis » aux abords des différents quais et zones.



Longueur	65 m
Largeur	12 m
Tirant d'eau	3,55 m
Volume du puits	1 126 m³

Les zones de dragage du Port sont caractérisées par les profondeurs suivantes :

- Souilles au droit des quais de Chef de Baie⁽¹⁾, de l'Anse Saint-Marc⁽²⁾, du Môle d'escale - Appontement⁽³⁾ et du Quai Lombard⁽⁵⁾, selon les quais : -9 et -16 m CM.
- Port de service⁽⁴⁾ : -1 à -5,5 m CM.
- Avant-port⁽⁶⁾ – Pôle de Réparation Navale⁽⁷⁾ : -4 à -5 m CM.
- Chenal accès sud⁽⁸⁾ : principalement -9 à -10 m CM.

LES RÉSULTATS

Dans le cadre du dragage d'entretien, 193 000 m³ ont été dragués en 2025, soit 30 % de moins qu'en 2024 . Cette baisse s'explique par la poursuite du programme de dragage Port Horizon 2025 par la Cap d'Aunis et donc une activité de dragage moindre dans la majorité des zones entretenues : Chef de Baie, Quai Lombard, Appontement, Chenal - Accès sud, Anse Saint-Marc.

Au niveau de la zone d'immersion du Lavardin, aucune modification significative de la bathymétrie n'est constatée.

Le différentiel bathymétrique sur 10 ans reste faible entre 2015 et 2025, avec des variations inférieures à +/- 1 m, c'est-à-dire du même ordre de grandeur que celles observées d'une année sur l'autre. Cela signifie que la zone dispose de conditions favorables à l'évacuation des matériaux de manière régulière.

